

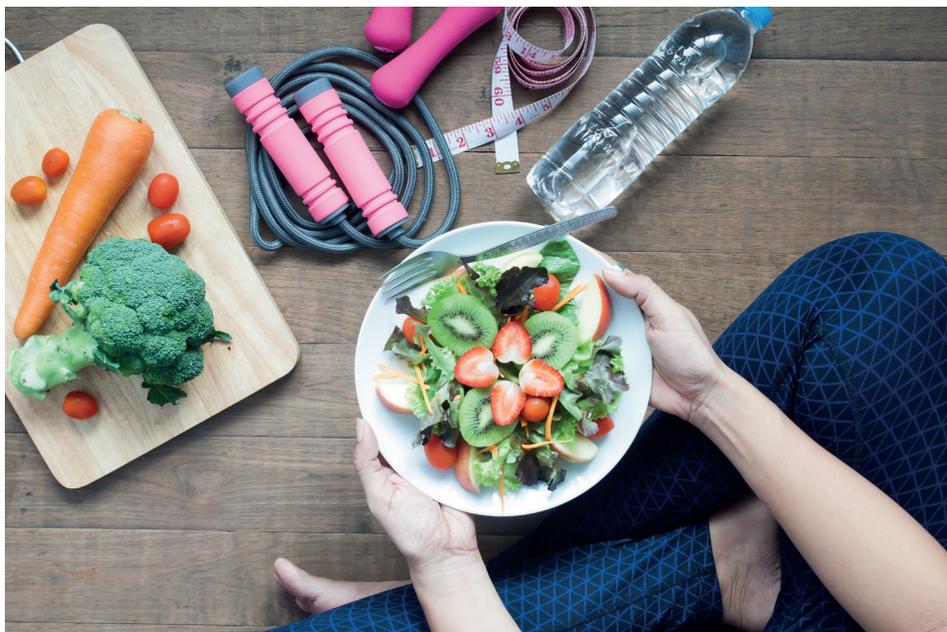
DEVENIR ACTEUR DE SA SANTÉ

*Les messages fondamentaux
en prévention santé pour tous publics*

Jeudi 18 et vendredi 19 janvier 2024

PRÉSENTATION

La prévention en santé est une préoccupation de plus en plus grandissante de tout à chacun. Elle l'est encore plus pour les professionnels ou bénévoles qui interagissent au quotidien avec un public cible en qui celui-ci a toute confiance. Le professionnel ou le bénévole de confiance peut donc être la personne-ressource adéquate pour porter les messages en prévention santé : nous appelons ces personnes-ressources des agents multiplicateurs de connaissances. Avoir un socle d'informations fondamentales et validées scientifiquement est une nécessité pour diffuser et sensibiliser les bons messages à son public. Cette formation courte vous permettra d'avoir les apports de connaissances clés pour semer des graines en prévention santé auprès de vos publics afin de les rendre acteur et actrice de leur santé.



OBJECTIFS

Aptitudes et compétences

- > Appréhender les thématiques fondamentales de la prévention en santé et être en capacité de les transmettre
- > Acquérir des connaissances solides pour vivre en bonne santé
- > Connaître les facteurs protecteurs pour préserver son capital santé
- > Agir sur les facteurs de risques modifiables tout au long de la vie

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant besoin d'acquérir les connaissances fondamentales en prévention en santé dans le cadre de ses missions professionnelles ou associatives (personnel de l'éducation nationale ou populaire, membres des services RH en entreprise, salariés d'associations en lien avec le bien-être...).

MODALITÉS

Durée : 14h réparties sur 2 journées

Lieu : Faculté de Médecine et des Sciences de la Santé, Brest. Accessible à distance

Tarif 2024 : 400€

PROGRAMME

- > Activité physique et lutte contre la sédentarité (3h)
- > Alimentation et nutrition préventive (3h)
- > Qualité du sommeil et sommeil récupérateur (2h30)
- > Prévention des troubles psychiques, du stress et gestion des émotions (2h)
- > Prévention de la santé orale et de l'hygiène bucco-dentaire (2h)
- > Vieillir en santé / bien vieillir (1h30)

Méthodes pédagogiques :

La formation alterne des apports théoriques et des temps d'échanges de pratique.

- > Ateliers participatifs et interactifs

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Pr Armelle GENTRIC,
Professeure des Universités, praticienne hospitalière (PU-PH)

INTERVENANTS

Dr Kevin John FOUILLEN

Dr Julie GARRIVET

Mme Fanny MILLER, psychologue-clinicienne

Mme Marie REYNAUD, diététicienne

VALIDATION DE LA FORMATION

L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation. À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation.

INSCRIPTION

Bulletin d'inscription en ligne :

www.univ-brest.fr/fcsante

Formations courtes > Prévention

Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

Nombre de places disponibles : 12

ACCESSIBILITÉ

À l'UBO, l'espace Handiversité et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire. Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail : handicap.referentfc@univ-brest.fr, dès le début de vos démarches.

CONTACTS

Pédagogique :

Catherine Bouget, coordinatrice
Tél. 02 98 01 64 93

Mail : catherine.bouget@univ-brest.fr

Administratif :

Pôle Formation Continue en Santé
22 avenue Camille Desmoulins

CS93837 - 29238 Brest cedex 3

Mail : fcs.medecine@univ-brest.fr

www.univ-brest.fr/fcsante

BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé de la formation

Date(s)

Coût de la formation..... €/personne

État civil et coordonnées

Nom d'usage Nom de naissance

Prénom

Profession (obligatoire).....

Date de naissance.....

Adresse postale.....

CP..... Ville.....

Téléphone.....

Email (obligatoire).....

Modalités

Attention, votre convocation vous sera expédiée, uniquement par mail, une semaine avant la date de la formation.

- > Ce bulletin d'inscription signé vaut "Contrat" pour les prises en charge individuelles. Une convention sera établie pour les personnes dont la formation est prise en charge par l'employeur.
- > Les conditions détaillées dans lesquelles la formation est dispensée figurent ici : www.univ-brest.fr/fcsante Formations courtes > *Cliquez sur le domaine concerné.*
- > Notre service doit être informé de toute annulation de la part du stagiaire au **minimum une semaine** avant la formation faute de quoi la formation sera facturée.
- > L'UBO se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Situation

Vous êtes salarié•e profession libérale

Employeur (si salarié•e)

N°RPPS ou ADELI

Adresse postale (professionnelle).....

CP..... Ville.....

Financement

Financement employeur

Nom de la structure

N° SIRET

Personne à contacter

Téléphone Email

Adresse

.....

Autofinancement

Cochez cette case si vous financez vous-même la formation ou si vous souhaitez faire une demande de prise en charge par le FIF-PL ou l'ANDPC.

Dans le cadre d'une prise en charge FIF-PL, le règlement est dû à l'issue de la formation.

Le FIF-PL vous remboursera tout ou partie du coût de la formation.

Merci de nous contacter en cas de demande de prise en charge auprès d'un autre organisme.

Modalités DPC

Dans le cadre d'une prise en charge par l'ANDPC, toutes les étapes (présentielles) du programme de formation sont obligatoires afin de bénéficier du financement proposé. En cas de refus de financement par l'ANDPC le stagiaire s'engage à verser à l'UBO le complément d'inscription.

En cas de difficultés dans l'exécution ou l'interprétation du contrat, les parties s'engagent à rechercher un règlement amiable, et peuvent faire appel au besoin à un médiateur : mediateur.sufca@univ-brest.fr. En cas de désaccord persistant, les différends seront soumis à l'appréciation du Tribunal Administratif de RENNES.

En signant ce contrat, le stagiaire s'engage à accepter les conditions générales de vente et reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur relatifs aux activités de formation continue à l'UBO (www.univ-brest.fr/fc > Ressources > Modalités).

Fait à	Fait à Brest
Le	Le
Signature du stagiaire et cachet	Laurent BOURLÈS <i>Directeur du SUFCA</i>

Bulletin d'inscription à nous retourner **dès que possible, et au plus tard un mois avant la date de formation**

Par courrier

Faculté de Médecine et Sciences de la Santé
Pôle Formation Continue en Santé
22, avenue Camille Desmoulins
CS 93837 • 29238 BREST cedex 3

Par mail

fc.sante@univ-brest.fr
Plus d'infos > Tél : 02 98 01 73 89
Ou sur le site > www.univ-brest.fr/fcsante

**Merci de veiller à remplir toutes les rubriques, les bulletins incomplets ne seront pas traités.
Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail.**